

# Côtes-d'Armor

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes :  
Paimpol et Saint-Brieuc.

## Les ports

Deux ports équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux, mais aussi sept points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Locquémeau, Perros-Guirec, Plougrescant-Tréguier, Pors-Even, Paimpol, Dahouët et Saint-Cast-le-Guildo).

Trois ports de commerce : Le Légué (Saint-Brieuc), Tréguier et Lézardrieux.

Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département.  
15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités.  
Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places,
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places,
- Côte de Penthièvre : 1 224 places,
- Côte d'Émeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015, DDTM/DML 22

## La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose à Paimpol d'une antenne du centre de sécurité des navires de Saint-Malo (cf page 76).

**462** aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, balises, espars\*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO de Corsen a effectué **508** opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage au large des Côtes-d'Armor sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **23** moyens nautiques dans le département pour **12** stations (dont 10 permanentes) et **498** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

## Environnement

Classement des eaux de baignade :

**71** sites d'excellente qualité, **35** sites de bonne qualité, **8** sites de qualité suffisante et **5** sites de qualité insuffisante.

**2** communes sont labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages : Trévou-Tréguignec et, pour la première fois, Plouha.

**3** ports sont labellisés Pavillon bleu (Paimpol, Binic, Saint-Quay-Portrieux).

**2** ports (Saint-Cast-le Guildo, Dahouët) sont certifiés Ports propres.

*Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu, Ports propres*

## La formation professionnelle

Le lycée professionnel maritime (LPM) Pierre Loti de Paimpol a accueilli **164** élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020. Le LPM assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il accueille une classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des

systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section de bac professionnel « maintenance nautique ».

Le lycée privé Kersa-Lasalle à Ploubazlanec prépare aux concours de recrutement d'officier de la marine marchande (année scolaire 2020/2021).

Source : DIRM NAMO

## Les énergies marines renouvelables

Un projet de parc éolien posé au large de Saint-Brieuc a été retenu pour 496 MW (62 éoliennes) pour une production électrique de 1 820 GWh, consommation équivalente aux besoins de 850 000 habitants.

Le site du plateau de la Horaine, au nord-est de

l'île de BRÉHAT est identifié comme un gisement intéressant de courants marins susceptible d'être exploité comme site d'essais et d'expérimentation pour la production électrique. Le test de l'hydrolienne\* d'HydroQuest océan (1 MW), installée et connectée sur le site d'essais EDF de Paimpol-Bréhat, s'est poursuivi en 2020.

## La pêche professionnelle maritime

**270** navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département

4 navires neufs mis en service en 2020<sup>(2)</sup>.

Paimpol	Petite pêche*	<b>115</b>
	Pêche côtière*	<b>1</b>
	Pêche au large*	<b>0</b>
	Cultures marines pêche*	<b>1</b>
Saint-Brieuc	Petite pêche*	<b>125</b>
	Pêche côtière*	<b>4</b>
	Pêche au large*	<b>24</b>
<b>TOTAL</b>		<b>270</b>

89 % des navires sont armés\*  
en petite pêche\*.

L'âge moyen des navires est de  
30 ans.

1 navire neuf a été mis en service  
en 2020.

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40ans	41 à 50ans	plus de 50 ans	TOTAL
Paimpol	8	5	12	11	14	40	21	6	<b>117</b>
Saint-Brieuc	14	8	10	9	12	46	40	14	<b>153</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>86</b>	<b>61</b>	<b>20</b>	<b>270</b>

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Paimpol	41	74	1	1	0	<b>117</b>
Saint-Brieuc	18	102	8	25	0	<b>153</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>176</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>270</b>

**840** marins-pêcheurs identifiés<sup>(3)</sup> dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Paimpol	2	242	19	52	22	<b>336</b>
Saint-Brieuc	1	323	31	134	15	<b>504</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>565</b>	<b>49</b>	<b>186</b>	<b>37</b>	<b>840</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	6	94	96	59	59	22	<b>336</b>
Saint-Brieuc	35	71	118	134	107	39	<b>504</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>165</b>	<b>214</b>	<b>193</b>	<b>166</b>	<b>61</b>	<b>840</b>

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

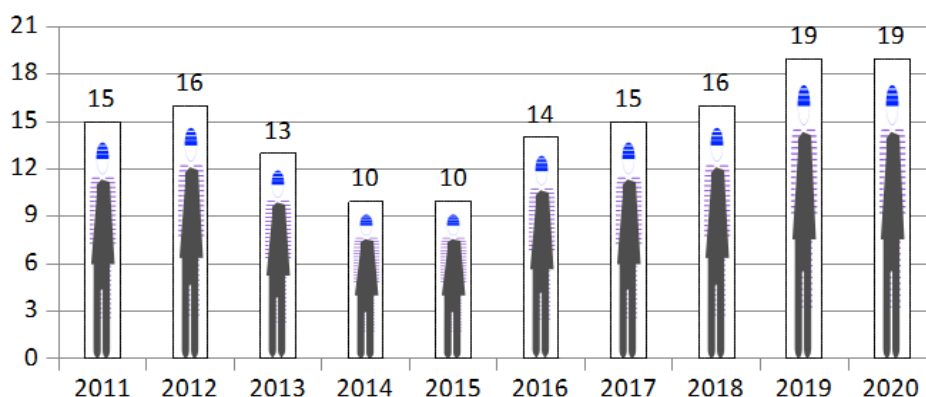
(3) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DG/ITM/DAM/SDSI



## Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



**38** marins-pêcheurs étrangers,  
dont : 26  
originaires de l'Union européenne.

**147 538**

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

**Commercialisation totale :**  
**19 028 tonnes (-9,2 %)**  
**50,34 millions d'euros (-13,8 %)**  
**2,65 €/kg (-5 %)**

Les navires de pêche au large débarquent principalement leur pêche en base avancée à Roscoff. La production est ensuite rapatriée pour être vendue dans les criées des Côtes-d'Armor.

135 acheteurs sont inscrits sous les criées des Côtes-d'Armor. La part des achats réalisés en ligne atteint environ 72 %.

La crise sanitaire a entraîné une baisse de la valeur des transactions opérées par les criées costarmoricaines qui peut être évaluée à 8 millions d'euros. La criée d'Erquy a été fermée un certain temps et la production vendue à Saint-Quay-Portrieux.

La pêche hauturière a été particulièrement touchée (arrêt d'activité, cours inférieurs aux cours habituels), notamment sur les espèces à forte valorisation et sur les gros calibres majoritairement destinées aux restaurants.

L'activité de la pêche côtière a mieux résisté, la vente au détail bien qu'impactée en début de confinement a finalement perduré.

	Quantité (tonnes)	Variation 2020/2019	Valeur (millions d'euros)	Variation 2020/2019 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2020/2019 (%)
Erquy	10 696	-6,2	27,03	-15,2	2,53	-9,6
Saint-Quay-Portrieux	8 332	-12,8	23,31	-12	2,80	0,9

Source : CCI/22

### Coquillages :

**8 439 tonnes, baisse de 6 %**

Globalement, les coquillages couvrent 44 % du volume et 34 % de la valeur commercialisés en criée.

Malgré l'arrêt précoce de la campagne 2019/2020 dû au confinement, les débarquements de coquilles Saint-Jacques progressent de 1 % en tonnage et de 2% en valeur principalement grâce à l'augmentation du quota par navire lors des pêches sur le gisement de la baie de Saint-Brieuc secteurs 1 et 2. Les coquilles Saint-Jacques sont pêchées par les navires (80 % des navires du département y participent) ou cueillies (plongée sous-marine). La coquille Saint-Jacques des Côtes-d'Armor bénéficie d'une IGP (Indication géographique protégée)\*.

La commercialisation d'amandes et de praires chute. Aucun débarquement de pétoncle (commercialisé de gré à gré) n'a été effectué.

### Céphalopodes :

**938 tonnes, chute de 9 %**

La vente de seiche baisse de 9 % en volume et de 18 % en valeur.

La commercialisation d'encornet baisse également (-7 % en volume et -13 % en valeur).

### Crustacés :

**169 tonnes, chute de 4 %**

Les apports de tourteaux ont augmenté de 57 % alors que ceux des homards a baissé de 29 %.

### Poissons :

**9 154 tonnes, chute de 12 %**

Les ventes de poissons chutent également en valeur de 20 %. Les apports d'espèces peu valorisées ont augmenté.

**Criée d'Erquy**



**Commercialisation totale :**  
**10 696 tonnes (-6,2 %)**  
**27,03 millions d'euros (-15,2 %)**  
**2,53 €/kg (-9,6 %)**

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Coquille Saint-Jacques	2 072	22	4,68	196	2,26
Buccin dit bulot	851	9	0,83	3	0,97
Grondin rouge	734	8	0,39	2	0,53
Églefin	693	7	1,44	6	2,08
Baudroie	588	6	2,95	12	5,01
Amande de mer	563	6	0,24	1	0,43
Congre	482	5	0,37	2	0,77
Tacaud commun	406	4	0,28	1	0,69
Seiche	400	4	1,26	5	3,15
Merlan	272	3	0,63	3	2,32
Saint-Pierre	269	3	3,23	13	12

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de grondin rouge, de limande-sole, de raie douce, de tacaud et de Saint-Pierre.

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

## Criée de Saint-Quay-Portrieux

Commercialisation totale :  
8 332 tonnes (-12,8 %)  
23,31 millions d'euros (-12 %)  
2,80 €/kg (0,9 %)

Source : CCI 22

### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Coquille Saint-Jacques	2 736	36	6,19	29	2,26
Églefin	634	8	1,34	6	2,11
Seiche commune	543	7	1,58	7	2,91
Baudroie	404	5	1,95	9	4,83
Merlan	360	5	0,79	4	2,19
Grondin rouge	345	5	0,18	1	0,52
Tacaud commun	201	3	0,16	1	0,80
Émissole	186	2	0,20	1	1,07
Congre	164	2	0,14	1	0,85
Raie lisse dite blonde	161	2	0,38	2	2,36

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de homard et de raie douce (raja montagui).

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

## Le mareyage\*

Le département compte sept entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

## La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 24 permis nationaux de pêche à pied.

53 licences de pêche à pied professionnelle ont été délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* pour les gisements du département.

3 navires ont une carte de circulation permettant le transport des espèces pêchées à pied.

Pour la saison 2019/2020, le tonnage pêché est estimé à 118,7 tonnes, réparti ainsi :

- 32 751 kilos de coques,
- 81 568 kilos de palourdes japonaises,
- 4 036 kilos de patelles,
- 229 kilos de vers,
- 101 kilos d'huîtres creuses,
- 31 kilos de poissons,
- 30 kilos de moules.

1931 tonnes d'algues de rive avaient été récoltées en 2018 dans le département.

Source : DDTM/DML 22

## Les structures professionnelles de la pêche

Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* a son siège à Pordic.

Sept coopératives d'avitaillement et deux groupements de gestion en charge de la gestion administrative des navires sont également présents dans le département.

L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour première espèce cible la coquille Saint-Jacques. Elle compte 177 adhérents.

## L'aquaculture marine

### Les concessions et la production

Le littoral costarmoricain est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de production de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon).

Des mortalités élevées ont été constatées sur plusieurs sites du département en 2020 (14 concessions concernées pour un taux de mortalité variant de 20 à 92 %).

Le littoral compte 1 428 concessions attribuées à 249 détenteurs et une superficie totale de 1 225 hectares et 175 kilomètres de bouchots.

Source : DGITM/DAM/SDSI

67 % des concessions relèvent de l'ancien quartier de Paimpol (983 hectares et 7,6 kilomètres) pour 249 concessionnaires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée entre 8 000 et 9 000 tonnes d'huîtres et entre 6 000 et 6 500 tonnes de moules. Source : DDTM/DML 22-2017

**87** **174** marins identifiés<sup>(1)</sup> et navires aquacoles immatriculés<sup>(2)</sup>

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	14	21	18	29	4	<b>86</b>
Saint-Brieuc	0	12	27	18	28	3	<b>88</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>174</b>



**29** femmes

Source : DGITM/DAM/SDSI

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

**87** navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

## La pisciculture

Sept concessionnaires sont comptabilisés en pisciculture.

L'activité de France Turbot a été reprise en mars 2015 par le groupe Gloria Maris (cf page 38).

## L'algoculture

Sept concessions ont été accordées pour l'algoculture pour une surface totale de 45 hectares.

À noter la présence dans l'estuaire du Trieux d'une concession expérimentale de 6 hectares attribuée au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva). Cette concession est ouverte à la polyculture (algues, poissons, coquillages).

# Le transport maritime

## 17 navires immatriculés

Par genre	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	TOTAL
Paimpol	0	16	1	<b>17</b>
Saint-Brieuc	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>17</b>

Parmi les navires immatriculés dans le département :

10 navires de moins de 20 ans,  
1 navire de moins de 16 mètres,  
2 navires de plus de 26 mètres.

## 543 marins identifiés<sup>(1)</sup>

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Paimpol	8	12	71	21	207	80	3	<b>402</b>
Saint-Brieuc	3	7	24	8	65	34	0	<b>141</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>95</b>	<b>29</b>	<b>272</b>	<b>114</b>	<b>3</b>	<b>543</b>

### Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	3	83	119	104	86	7	<b>402</b>
Saint-Brieuc	21	27	28	40	23	2	<b>141</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>110</b>	<b>147</b>	<b>144</b>	<b>109</b>	<b>9</b>	<b>543</b>



680 450

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

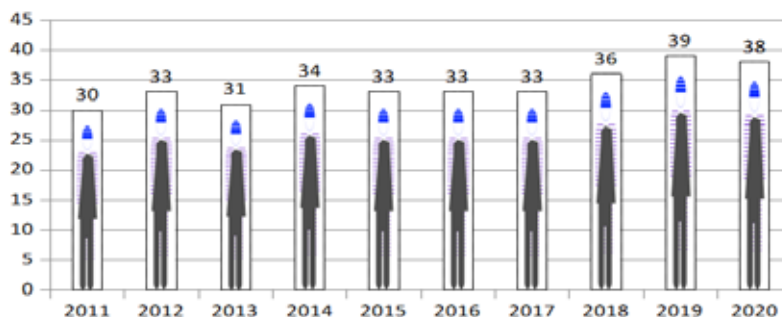


1 marin-pêcheur étranger est identifié dans le département



38 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



## Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port. Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

En 2013, avec 321 000 tonnes de marchandises, les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

## L'activité des ports de commerce

Le trafic global des ports de commerce s'élève à 431 492 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2019.

Avec 373 653 tonnes, le trafic du port du Légué (Saint-Brieuc) augmente de 32 % grâce au report d'une partie du trafic de Saint-Malo pendant le mouvement social de l'été. Le nombre d'escales est de 170, dont 154 en cabotage international\*. Le tonnage moyen par escale est de 2 185 tonnes. L'importation de produits agroalimentaires (45 % du trafic total) est en hausse significative (plus de 40 % d'augmentation). Il faut également noter l'émergence d'une filière nouvelle d'exportation de combustible solide de récupération, ainsi que de bois broyé, pour un total de 22 900 tonnes. Le bois couvre 16 % du trafic et l'ensemble kaolin, argiles kaoliniques et kerphalites 12 %.

Les pilotes de la station de pilotage\* des Côtes-d'Armor ont réalisé 381 mouvements de navires.

Le trafic du port de Tréguier baisse de 18 % (57 839 tonnes). 30 escales sont comptabilisées, dont 24 en navigation côtière\*. Les amendements couvrent 62 % du trafic. Ils sont suivis par les sables et graviers (32 %) puis par les engrais (6 %).

L'activité de l'opérateur du port de Lézardrieux a pris fin au 31 décembre 2019.

3 900 tonnes de marchandises ont également été transportées par la barge de Bréhat (212 rotations)

Sources : CCI 22, DDTM/DML 22

## Le transport de passagers

Avec un total de 304 865 passagers, la baisse (-25 %) de fréquentation de la liaison entre l'île

de Bréhat et le continent reflète l'impact des restrictions dues à la crise sanitaire.

Source : CCI 22

## La réparation navale

La zone de réparation navale de Saint-Brieuc/Le Légué a maintenu son activité avec 179 navires. Parmi eux, 121 navires sont des côtiers, 30 des hauturiers et 13 des vedettes à passagers.

Le site de Saint-Cast a quant à lui accueilli 562 navires.

L'activité de la zone de réparation navale de Paimpol fléchit de 27 % avec 243 navires. La majorité des navires accueillis habituellement étant des navires de plaisance, les périodes de confinement ont réduit l'activité.

Source : CCI 22

# La plaisance professionnelle

Répartition des **22** marins<sup>(1)</sup> identifiés dans le département

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	1	4	2	3	3	<b>13</b>
Saint-Brieuc	0	3	4	0	2	0	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>22</b>



Parmi les marins identifiés dans le département, 16 travaillent en navigation côtière\*.

5 navires<sup>(2)</sup> sont armés à la plaisance professionnelle en navigation côtière\*:

Les 5 sont des voiliers d'une longueur inférieure à 12 mètres

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

# La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

## 38 391 navires de plaisance immatriculés

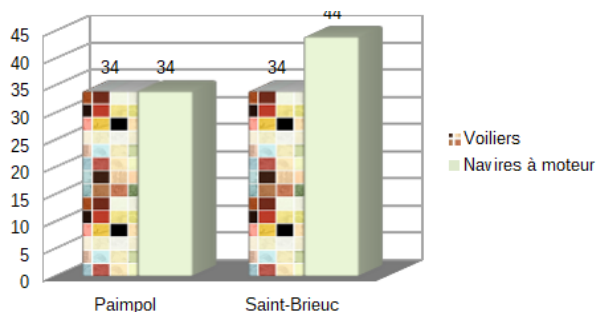
Le nombre de navires de plaisance immatriculé dans le département augmente de 2 %.

Le département compte :  
65 % de navires à moteur.  
4 % de la flotte métropolitaine.

Nombre de navires de plaisance immatriculés	
Paimpol	15 549
Saint-Brieuc	22 842

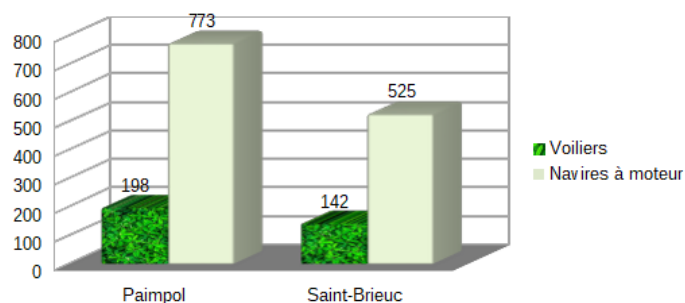
Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 59 % de la flotte à Paimpol et 62 % à Saint-Brieuc.

## 146 premières immatriculations



Les premières immatriculations baissent de 54 %.

## 1 638 mutations de propriété



Les mutations de propriété baissent de 24 %.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les permis mer

1 435 plaisanciers ont obtenu un permis côtier ou une extension hauturière en 2020.

Source : DDTM/DML 22

Ils ont pu être formés dans l'un des 20 bateaux-écoles agréés dans le département par la DDTM/DML.

## Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	44	74,5	8,7	2,5
Sports nautiques et de bord de mer	115	295	23,3	9
Industries, commerces et services	138	363	44,5	18

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

## Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf, longe côte).

## La pêche de loisir

**90** autorisations de pose d'un filet fixe\* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*.

Source : DDTM/DML 22

**363** autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département en 2020.

Source : DIRM NAMO

## Les manifestations nautiques

**174** manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration en 2020.

Source : DDTM/DML 22